

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur.....	3
2 - Identification du co-contractant.....	3
3 - Dispositions générales.....	3
3.1 - Objet.....	3
3.2 - Mode de passation.....	3
3.3 - Forme de contrat.....	4
4 - Prix.....	4
5 - Durée et Délais d'exécution.....	4
6 - Paiement.....	4
8 - Nomenclature(s).....	5
9 - Signature.....	5

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : Mairie de Val-Cenis

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances :
Monsieur le Maire de Val-Cenis

Ordonnateur : Monsieur le Maire de Val-Cenis

Comptable assignataire des paiements : Service de Gestion Comptable de Saint-Jean-de-Maurienne

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Fournitures Courantes et Services et conformément à leurs clauses et stipulations ;

Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :
Gestion camping Val d'Ambin Bramans

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : la procédure adaptée ouverte. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2123-1 et R. 2123-1 1° du Code de la commande publique.

Consultation n° : 2024-08

3.3 - Forme de contrat

Il s'agit d'un marché ordinaire.

4 - Prix

Les prestations seront rémunérées aux prix indiqués ci-dessous :

PART FIXE

Montant net de taxes arrêté en chiffres :

- par mois€
- soit€ pour la période du 1er juillet 2024 au 30 septembre 2024

Montant HT arrêté en lettres :

- par mois
- soit
- pour la période du 1er juillet 2024 au 30 septembre 2024

- INTERESSEMENT (PART VARIABLE) SUR MONTANT DES RECETTES SUR LA PERIODE DU pour la période du 1er juillet 2024 au 30 septembre 2024

Une part d'intéressement sera versée si le montant correspondant au " CA hébergement attendu" est supérieur à 106 000 € HH

- Pourcentage à appliquer sur la part au delà de 106 000 € HT : %

Calcul du montant de l'intéressement :

Part au delà de 106 000 € HT x%

et ce, après remise de pièces justificatives.

5 - Durée et Délais d'exécution

La durée du contrat est définie au cahier des charges et ne peut en aucun cas être modifiée. La durée du contrat débutera à compter de la date fixée dans le CCAP.

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	
N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	

BIC	
-----	--

7 - Avance

Sans objet

8 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description	Code suppl. 1	Code suppl. 2	Code suppl. 3
55200000-2	Campings et autre hébergement non hôtelier			

9 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.

(Ne pas compléter dans le cas d'un dépôt signé électroniquement)

Fait en un seul original

A

Le

Signature du candidat,

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Le montant global de l'offre acceptée par le pouvoir adjudicateur est porté à

Les prestations seront rémunérées aux prix indiqués ci-dessous :

PART FIXE

Montant net de taxes arrêté en chiffres :

- par mois
- soit € pour la période du 1er juillet au 30 septembre 2024

Montant HT arrêté en lettres :

- par mois € soit
- cents euros
pour la période pour la période du 1er juillet au 30 septembre 2024

Consultation n° : 2024-08

INTERESSEMENT (PART VARIABLE et ce, après remise de pièces justificatives.

La présente offre est acceptée

A

Le

**Le Maire de Val-Cenis,
Jacques Arnoux**

NANTISSEMENT OU CESSION DE CREANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.....
.....

La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.....
.....

La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.....
.....

et devant être exécutée par : en qualité de :

- membre d'un groupement d'entreprise
- sous-traitant

A
Le

Signature